Un nouveau cas confirmé dans les Pyrénées-Atlantiques

· Un nouveau cas atteint du COVID-19 a été confirmé dans la soirée d'hier dans les Pyrénées-Atlantiques. Cet homme revenait d'un voyage en Italie. Son état n'est pas inquiétant. Il est hospitalisé au centre hospitalier de la Côte Basque (Bayonne), établissement de 2 e ligne disposant d'un service d'urgences et d'infectiologie, pour une surveillance médicale.

Les personnes ayant pu être en contact avec ce nouveau cas sont en cours d'identification par la cellule régionale de Santé publique France et seront contactées par l'ARS pour être informées de la conduite à tenir en fonction de leur niveau d'exposition. Leur suivi médical sera assuré par l'ARS.

Le cas confirmé en Charente-Maritime (17) est sorti

· Le patient hospitalisé au CHU de Poitiers (personne contact des cas groupés de Creil dans l'Oise) depuis vendredi 28 Février a pu quitter hier l'hôpital en bonne santé. En effet, les prélèvements effectués ont confirmés la guérison de cette personne.

Poursuite d'hospitalisation pour les cas confirmés de Gironde et des Landes

· Les cas confirmés en Gironde (33) et dans Les Landes (40) sont quant à eux toujours hospitalisés mais leur état n'est pas inquiétant.

Rappel de la conduite à tenir si vous revenez d'une zone à risque

Au retour et dans les 14 jours suivant un séjour dans une zone où circule activement le virus «Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), Singapour, Corée du Sud, 3 régions d'Italie (Lombardie, Vénétie, Emilie-Romagne), Iran»* :

Surveillez votre température 2 fois par jour ;

Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer…) ;

Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;

Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées…) ;

Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités,

structures d'hébergement pour personnes âgées…) ;

Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma…).

Travailleurs/étudiants : vous pouvez retourner travailler en l'absence de symptômes. L'adaptation du poste de travail et le recours au télétravail doivent être privilégiés. Si des symptômes apparaissent, appelez le 15 sans délai ;

Les enfants, collégiens, lycéens peuvent être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée. Un contrôle de leur température doit être réalisé 2 fois par jour. Si des symptômes apparaissent, appelez le 15 sans délai.

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

Contactez rapidement le SAMU Centre 15 en signalant votre voyage

Évitez tout contact avec votre entourage, conservez votre masque

Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital

Le numéro vert national pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000 (appel gratuit)

** liste susceptible d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles : https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-infos-voyageurs*